

*Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon*

## **Worldline annonce un exercice partiel de l'option de sur-allocation**

### **Exercice de l'option de surallocation**

**Taille totale de l'offre dans le cadre de l'introduction en bourse portée à environ 639 millions d'euros**

### **Communication des modalités des opérations de stabilisation**

#### **Worldline SA**

**Société anonyme au capital social de 10 573 170,40 euros  
Siège social: 80, Quai Voltaire, 95870 Bezons, France  
378 901 946 RCS Pontoise.**

#### **Bezons, le 25 juillet 2014**

Worldline SA ("Worldline") annonce que, dans le cadre de son introduction en bourse, Goldman Sachs International en sa qualité d'agent stabilisateur, agissant au nom et pour le compte des Etablissements Garants, a le 25 Juillet 2014 exercé partiellement l'option de surallocation à hauteur de 3 923 452 actions existantes supplémentaires, cédées par Atos SE ("Atos"), au prix de l'offre, soit 16,40 euros par action, correspondant à un montant total d'environ 64 millions d'euros.

En conséquence, le nombre total d'actions Worldline offertes dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 38 964 245 actions, soit environ 29,6% du capital social de la société, portant ainsi la taille de l'offre à 639 millions d'euros environ.

A l'issue de l'introduction en bourse et de l'exercice partiel de l'option de surallocation, Atos restera le principal actionnaire de Worldline, à hauteur de 70,4%.

Conformément aux dispositions de l'article 631-10 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Goldman Sachs International en sa qualité d'agent stabilisateur, indique avoir réalisé des opérations de stabilisation portant sur un total de 1 332 666 actions Worldline offertes dans le cadre de son introduction en bourse (Code ISIN: FR0011981968; code mnémonique : WLN). Il a été mis fin le 25 Juillet 2014 à la période de stabilisation qui avait débuté le 26 Juin 2014 (après la diffusion du communiqué par Worldline annonçant le résultat de l'offre).

Les opérations de stabilisation ont été réalisées dans les fourchettes de prix suivantes :

Date des interventions	Fourchette de prix des interventions	
	Prix Bas	Prix Haut
27 Juin 2014	16,00	16,40
30 Juin 2014	16,37	16,40
01 Juillet 2014	16,40	16,40
02 Juillet 2014	16,30	16,40
03 Juillet 2014	16,35	16,40
04 Juillet 2014	16,35	16,40
07 Juillet 2014	16,35	16,40
08 Juillet 2014	16,35	16,40
09 Juillet 2014	16,33	16,40
10 Juillet 2014	16,34	16,39
11 Juillet 2014	16,33	16,38
14 Juillet 2014	16,32	16,37
15 Juillet 2014	16,26	16,39
16 Juillet 2014	16,15	16,40
17 Juillet 2014	16,15	16,33
18 Juillet 2014	15,81	16,005
21 Juillet 2014	15,39	15,81
22 Juillet 2014	15,60	16,40
23 Juillet 2014	16,10	16,30
24 Juillet 2014	16,30	16,40
25 Juillet 2014	16,30	16,40

### Informations accessibles au public

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 13 juin 2014 sous le numéro 14-292, composé du Document de Base enregistré le 6 mai 2014 sous le numéro I.14-027 et d'une note d'opération et d'un résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération), sont disponibles sur les sites Internet de la société ([www.worldline.com](http://www.worldline.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), ainsi que sans frais et sur simple demande auprès de la société, 80 quai Voltaire, Immeuble River Ouest, 95870 Bezons, France. Worldline attire l'attention du public sur le Chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le Document de Base et à la Section 2 de la note d'opération. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, ainsi que sur le prix de marché des actions de Worldline.

### A propos de Worldline

Worldline [Euronext : WLN] est le leader européen et un acteur mondial de référence dans le secteur des paiements et des services transactionnels. Worldline met en place des services nouvelle génération, permettant à ses clients d'offrir au consommateur final des solutions innovantes et fluides. Acteur clef du B2B2C, riche de 40 ans d'expérience, Worldline sert et contribue au succès de toutes les entreprises et administrations, dans un marché en perpétuelle évolution. Worldline propose un Business Model unique et flexible, construit autour d'un portefeuille d'offres évolutif et global permettant une prise en charge end-to-end. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : Merchant Services & Terminals, Mobility & eTransactional Services, Financial Processing & Software Licensing. Worldline emploie plus de 7200 collaborateurs dans le monde entier et a généré un revenu (pro-forma) de 1,12 milliard d'euros en 2013. Worldline est une entreprise du Groupe Atos. [www.worldline.com](http://www.worldline.com)

**Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

**Relations investisseurs**     David Pierre-Kahn     +33 (0)6 28 51 45 96  
[david.pierre-kahn@atos.net](mailto:david.pierre-kahn@atos.net)

**Presse**     Josephina de Vries     +31 (0) 6 30 27 26 11  
[jose.devries@atos.net](mailto:jose.devries@atos.net)

**Avertissement**

*Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Worldline ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises.*

*Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « Directive Prospectus »).*

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres.*

*Ce document est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement (investment professionals) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le « Règlement»), ou (iii) aux sociétés à capitaux propres élevés et à toute autre personne visée par l'article 49(2) (a) à (d) du Règlement à qui ce communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (toutes les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les actions de Worldline sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres financiers ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Worldline n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Worldline n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.*

*La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*